

Paris, le 21 décembre 2018

Le marché des autocars « Macron » continue de se développer au 3^{ème} trimestre 2018

Le 3^{ème} trimestre 2018 a vu le marché des services librement organisés de transport par autocar poursuivre sa progression pour atteindre de nouveaux records du point de vue de l'offre comme de la demande. Avec près de 2,6 millions de passagers transportés, la fréquentation a progressé de 20% par rapport à l'été 2017. En parallèle, l'offre des 12 opérateurs actifs sur le marché dépasse désormais les 2 000 liaisons¹ commercialisées et relie près de 300 villes² de France, avec un nombre de départs quotidiens en hausse. Le taux d'occupation moyen des autocars se stabilise à 61 %, soit le même niveau que le trimestre précédent (et +8 % par rapport à l'été 2017).

LA FREQUENTATION ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES UNE NOUVELLE FOIS A DES NIVEAUX RECORDS

Avec près de 2,6 millions de passagers et un chiffre d'affaires approchant les 40 millions d'euros (hors taxes), le marché des cars Macron atteint une nouvelle fois des niveaux records. Sur le troisième trimestre 2018, la fréquentation a augmenté de 20 % et le chiffre d'affaires de 17,6 % par rapport à la même période de l'année passée. Le taux d'occupation a également progressé sur un an, passant de 56,4 % à 61 %, soit le même niveau qu'au deuxième trimestre 2018.

Le dynamisme de la demande s'est davantage manifesté sur les liaisons transversales qui ont vu leur nombre de passagers croître de 26 % sur un an (contre +14 % pour les liaisons radiales). Depuis un an désormais, ce sont les liaisons transversales qui transportent la majorité des passagers (54 % ce trimestre). Depuis la libéralisation du marché domestique en août 2015, ce sont au total 20,8 millions de passagers qui ont emprunté les services librement organisés de transport par autocar.

¹ 2 005 liaisons domestiques directes ont été commercialisées au 3^{ème} trimestre 2018.

² 292 villes desservies au 3^{ème} trimestre 2018.

Le pic de fréquentation observé chaque année pendant la période estivale est moins prononcé cette année. Avec une hausse de 8 % par rapport au deuxième trimestre 2018, le troisième trimestre 2018 se distingue de ceux de 2017 et 2016 qui avaient enregistré des hausses de l'ordre de 30 % par rapport au deuxième trimestre. Ceci confirme le caractère atypique du deuxième trimestre 2018 au cours duquel les mouvements sociaux dans le secteur ferroviaire avaient augmenté la fréquentation des autocars « Macron ».

La recette kilométrique des autocaristes connaît également une hausse (+ 2 % sur un an) pour atteindre 5 € hors taxes aux 100 km par passager. Cependant, le trajet moyen parcouru par passager est en baisse par rapport à l'été dernier (passé de 322 km à 307 km), ce qui fait mécaniquement tomber la recette moyenne par passager de 15,7 à 15,4 € hors taxes.

LE MAILLAGE TERRITORIAL CONTINUE DE S'ETENDRE EN LIEN AVEC LA SAISONNALITE

Sur le troisième trimestre 2018, le maillage de l'offre atteint un nouveau plafond avec 292 communes desservies par les opérateurs de services librement organisés, soit 22 de plus qu'à l'été 2017. Les 2 005 liaisons commercialisées par l'ensemble des opérateurs constituent également un nouveau point haut, en hausse de 25 % par rapport au troisième trimestre 2017.

Par ailleurs, l'évolution de l'offre continue de suivre la saisonnalité : 70 % des dessertes dont la commercialisation a cessé sont des stations de ski³, et les dessertes ouvertes ce trimestre sont pour plus de la moitié des villes côtières⁴. Enfin, 40 % des dessertes ouvertes ce trimestre⁵ ont déjà été commercialisées lors des périodes estivales précédentes.

LA CONCURRENCE ENTRE LES OPERATEURS SE MANIFESTE SUR UN « CŒUR DE MARCHÉ » CONSTITUE D'UN QUART DES LIAISONS QUI TRANSPORTENT 88 % DES PASSAGERS

Le marché se compose de 12 opérateurs dont 9 disposant d'une offre locale⁶, et 3 d'une offre nationale (Eurolines/Isilines, FlixBus et Ouibus). Ces derniers commercialisent 90 % de la totalité des liaisons. Depuis le 2^{ème} trimestre 2018, 4 opérateurs commercialisent leurs offres sur la plateforme BlaBlaCar. FlixBus reste l'opérateur qui dispose de l'offre la plus diversifiée (65 % des villes desservies, 57 % des liaisons commercialisées), devant Ouibus (58 % des villes desservies, 36 % des liaisons commercialisées) et Eurolines/Isilines (32 % des villes desservies, 26 % des liaisons commercialisées). L'offre des départs est en hausse de 16 % sur un an et s'établit au niveau record de 952 départs quotidiens. Sur ce critère, FlixBus est désormais en tête (384 départs, soit 42 %), devançant Ouibus (383 départs, soit 41 %), et Eurolines/Isilines (156 départs, soit 17 %).

Les liaisons en concurrence constituent 25 % de l'offre de liaisons ouvertes à la commercialisation par les 3 principaux opérateurs mais concentrent 88 % de la fréquentation au troisième trimestre 2018. Ce « cœur du marché » concentre toujours depuis 2016 entre 85 et 90 % de la demande totale. Il représente 441 liaisons au 3^{ème} trimestre 2018.

³ 9 stations de ski parmi les 13 dessertes qui ne sont plus commercialisées ce trimestre.

⁴ 14 villes côtières parmi les 26 dessertes ouvertes à la commercialisation ce trimestre.

⁵ 10 villes déjà desservies lors des périodes estivales passées sur les 26 dessertes ouvertes à la commercialisation ce trimestre.

⁶ Par ordre alphabétique : Car Postal, Chambon, DMA, Escapad'Kreol, Jacqueson, Keolis Sud Lorraine, Migratour, Orain et Philippe.

PROGRESSION DU NOMBRE D'EMPLOIS

Avec 2 558 ETP (emplois directs et emplois de conducteurs sous-traitants), le secteur emploie 273 ETP supplémentaires, soit une hausse de 12 % par rapport au troisième trimestre 2017. La part de conducteurs dans ces emplois reste stable avec 87 %.

TOP 10 DES LIAISONS LES PLUS FREQUENTEES AU 3^{EME} TRIMESTRE 2018

Liaisons	Nombre d'opérateurs	Nombre de passagers	Evolution des passagers sur 1 an
1. Lille_Paris*	4	131 500	36 %
2. Aéroport de Lyon_Grenoble	2	[85 000 ; 131 000]	25 %
3. Paris*_Rouen	3	85 955	3 %
4. Lyon_Paris*	3	84 325	-3 %
5. Grenoble_Lyon	4	64 661	31 %
6. Marseille_Nice	3	49 275	32 %
7. Le Havre_Paris*	3	48 590	21 %
8. Paris*_Rennes	4	48 244	23 %
9. Caen_Paris*	3	47 928	51 %
10. Paris*_Toulouse	3	45 154	5%

*Tous les arrêts parisiens confondus y compris la défense

- [Lire le bilan détaillé](#)
- [Consulter le jeu de données en Open Data](#)

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.